

L'AUDIGNONNAIS



L'info communale



Distribution du bulletin communal



*Si tu habites Audignon
tu dois lire L'Audignonais*

**En cuisine pas de demoiselles d'honneur,
il n'y a que des reines à l'USSAMB**



Août 2025 n°73



Pas d'âge tous "Fans" de Charlemagne



Terminé le RPI et ses 4 écoles maintenant ... c'est COLLÈGE

SOMMAIRE

Informations Municipales	03
ASEA	09
Comité des fêtes	14
USSAMB	26
Ecoles RPI Gabas-Laudon	32
ACCA	42

AGENDA

Journée gastronomique	15 août
Journée citoyenne	13 septembre

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE D'AUDIGNON

Date de convocation :

le 03 février 2025

Date d'affichage :

le 03 février 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Février à 19 heures, légalement convoqués, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PRUET, Maire d'Audignon.

Présents : PRUET Marcel, AMAROT Serge, PLASSIN Vincent, SEBIE Patrick, LACOUTURE Fabrice, ARSIQUAUD Béatrice, PIERRON Laurette, DESBRINI Muriel, GARRIGUES Daniel.

Excusées : DUBROCA Mélanie, LABORDE Hélène

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 Février 2025 ;
- Vote du CFU 2024 ; *délibération*
- Affectation des résultats 2024 ; *délibération*
- Vote du Budget primitif 2025 ; *délibération*
- Vote du taux des taxes directes locales pour 2025 ; *délibération*
- Subventions aux associations 2025 ; *délibération*
- Avenant à la convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité ; *délibération*
- Attribution de subvention d'équipement au SDIS ; *délibération*
- Durée amortissement subvention SDIS ; *délibération*
- Point travaux ;
- Divers

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2025

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il y a des observations sur le procès-verbal de la séance du 11 Février 2025 adressé par mail. Aucune observations n'étant faites, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

20250401D1 VOTE DU CFU 2024

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de la nomenclature comptable M57, applicable au budget principal ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 tel que :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté N-1		145 890.13		212 388.55
Réalisation 2024	296 073.22	309 318.83	101 366.63	24 024.97
Restes à réaliser			123 000.00	15 000.00
TOTAL	296 073.22	455 208.96	224 366.63	251 413.52
SOLDE		159 135.74		27 046.89

20250401D2 AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réunion sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 ce même jour,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître

-un excédent de fonctionnement de :	13 245.61 €
-un excédent reporté de :	145 890.13 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	159 135.74 €
-un excédent d'investissement de :	135 046.89 €
-un déficit des restes à réaliser de :	108 000.00 €
Soit un excédent de financement de :	27 046.89 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	159 135.74 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	159 135.74 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	135 046.89 €

20250401D3 VOTE DU BUDGET 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025.

Investissement

Dépenses	185 546.89 €	(dont 123 000.00€ de RAR)
Recettes	185 546.89 €	(dont 15 000.00€ de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	450 886.74 €
Recettes	450 886.74 €

20250401D4 VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit, par cette délibération, de fixer les taux à appliquer pour l'année 2025 sur chacune des taxes directes locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025 et de les maintenir comme suit :

TAXES	TAUX 2024	TAUX 2025
Taxe foncière bâtie (TFB)	32.52 %	32.52 %
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	54.88 %	54.88 %
Taxe d'habitation (TH)	14.67 %	14.67 %

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

20250401D5 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

ATTRIBUE les subventions aux associations selon le détail ci-dessous :

ASSOCIATION	MONTANT
ADMR	150 €
AMICALE DES ACCIDENTES ET HANDICAPES ST SEVER	100 €
ASEA	950 €
ASSOCIATION CLIN D'OEIL	100 €
LA HOLI	100 €
OCCE 40 COOP SCOLAIRE	600 €
RESTAURANT DU CŒUR	100 €
USSAMB	5 000.00 €
TOTAL	7 100.00 €

DIT que les crédits nécessaires seront prévus sur la ligne 65748 du budget de l'exercice 2025.

20250401D6 AVENANT A LA CONVENTION DE DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Vu la présentation de Monsieur le Maire de la convention entre Madame la Préfète des Landes et la Commune de Audignon pour procéder à la télétransmission des actes soumis aux contrôle de légalité,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents **DECIDE**

ARTICLE 1 - De mettre en œuvre le processus de télétransmission et de contrôle des documents budgétaires.

ARTICLE 2 – D’approuver l’avenant à la convention entre la Commune de Audignon et la Préfecture des Landes portant sur la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

ARTICLE 3 – Monsieur le Maire est chargé en ce qui le concerne de l’exécution de la présente délibération.

20250401D7 SUBVENTION D’EQUIPEMENT AU SDIS DES LANDES

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes n°2021-058 en date du 13 décembre 2021, adoptant son projet d’établissement qui a vocation à définir les grandes orientations de l’Etablissement Public, dans le cadre de ses missions de service public sur le territoire landais.

Le SDIS des Landes recherche à sécuriser son équilibre financier dans un cadre pluriannuel, sur les exercices 2025, 2026 et 2027.

Suite à cette nécessité de sécuriser l’équilibre financier du SDIS, la délibération n° 2024-046 du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, en date du 1^{er} octobre 2024, appelant un financement d’investissement complémentaire auprès du bloc communal, pour un montant global de 1M€ en 2025, de 1,25 M€ en 2026 et de 1,5 M€ en 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité d’attribuer une subvention d’investissement au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes, d’un montant de :

- 711,25 € au titre de l’exercice 2025,
- 889,06 € au titre de l’exercice 2026,
- 1 066,87 € au titre de l’exercice 2027.

20250401D8 AMORTISSEMENT SUBVENTION D’EQUIPEMENT SDIS

La subvention sera versée auprès du SDIS des Landes pour le financement d’équipement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité :

- = de fixer la durée d'amortissement de cette participation à 1 an,
- = Monsieur le Maire est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente

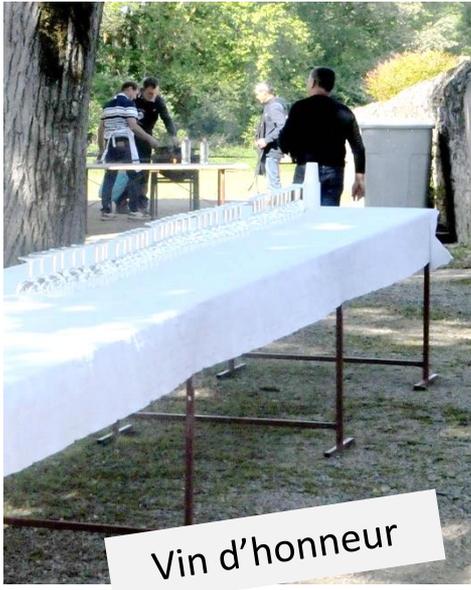
POINT TRAVAUX

Un point sur l’avancée des travaux du foyer est fait par Messieurs SEBIE et AMAROT.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.



VIN D'HONNEUR



Vin d'honneur



Tout es prêt pour la croupionnade





Association Socio-Educative

RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

16 avril 2025

Ordre du jour

08 mai 2025

Préparation de la journée. Croupionnade

25 mai

Fête des mères

29 mai

Rando; choix du parcours : Lac de Arjuzanx

2026

Voyage, piste envisagée : visite de LYON



8 mai

Tradition à Audignon
CROUPIONNADE





Comment choisir ?

Facile ... un
morceau
de chaque



25 mai



FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES



Pas si facile de dire

maman je
t'aime

devant tous ces gens
qui nous regardent





RANDO LACS ARJUZANX

Retour au village

- Il faisait beau
- On a eu chaud
- On a eu soif

Maintenant ça va



*Joyeux
anniversaire
Annaïk*





COMITÉ des FÊTES



VENDREDI SOIRÉE TAPAS



Les Brass Guette





*Jusqu'au
bout de la
nuit*

(Air connu)

Randonnée pédestre



Devant et seul
au monde





Animation pour les enfants



... et un peu pour les grands



COURSE LANDAISE

Ganadéria Dargelos



Harmonie de St Sever du Cap De Gascogne



Plus de peur que de mal ... pour les deux



Coucou c'est moi !



**Soirée animée par
LES GOLDEN TICKETS**



Boîte de nuit en mode Audignon





Messe et Cérémonie au Monument aux Morts animées par La Chorale Lous Charnegous



1ère jeune fille porte drapeau à Audignon.

Ça mérite une médaille ...





La nouvelle pêche aux canards 100% audignonnaise





Chanter c'est bien ...
manger c'est bien aussi







Repas paella animé par La Chorale Lous Charnegous et ... Serge et Jean Jacques



CONCOURS DE PÉTANQUE





Patrick et Michel après un jet de boule sur la tête

CROUPIONNADE de clôture



CLÔTURE





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

13 juin 2025



Ouverture de la séance
Patrick donne la parole à
Mathieu et Flo qui font le
point sur la trésorerie du club
et les résultats sportifs des
séniors.

A noter les très bons résultats
et trophées conquis par les
nombreuses équipes du
CDG.

Les coaches remercient leurs
joueurs





C'était la dernière présidence de Patrick.

Le bilan de la saison terminé, place à l'avenir du club. Cédric Vacher prend les rennes de l'USSAMB il sera accompagné de deux coprésidents Franck Laborde et Patrick Sébie.

Coté financier le club continuera d'organiser des repas d'avant match plus deux bodegas pendant les fêtes de Saint Sever et la soirée au Cloître des Jacobins



Cédric Vacher, président, au centre, entouré de Franck Laborde et Patrick Sébie, co-présidents

Nouveau conseil d'administration de l'USSAMB



On change de président mais on garde les bonnes habitudes, apéritif et repas de fin d'assemblée générale

FÊTES DE SAINT-SEVER
BODEGA
 USSAMB

20 au 24 juin 2025



Comme on est bien à l'ombre !

PLACE DU TOUR DU SOL – dimanche soir



La queue pour manger, le groupe PICK UP règle sa sono, les rois de la piste s'échauffent



Bien agréable de patienter et dîner en musique



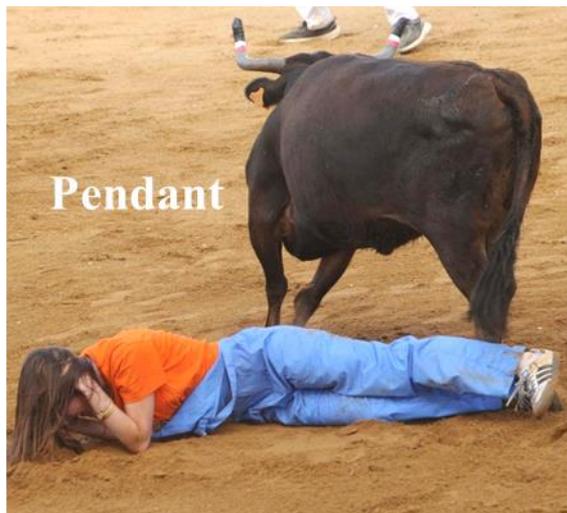
On crie, on chante et on danse toutes générations confondues



CAVALCADE



COURSE DES CUISINIÈRES





Ecoles du R.P.I. Gabas-Laudon

27 avril 2025

Wide GRENIER

Organisé par APE Gabas Laudon



On trouve de tout mais il faut essayer



La marche des écoliers

Ce mercredi 13 mai les quatre écoles du RPI avaient rendez vous à l'école de Audignon.
Sur un parcours de 500m les enfants (et des parents) effectuaient le nombre de tours de leur choix à leur rythme



Consignes et reconnaissance du parcours



T'est parti

En courant





En papotant



En touriste



En chahutant



En papy responsable



En posant



En se manifestant à chaque tour



En poucettes



En peloton



Les meilleurs marcheurs ont réalisé plus d'une trentaine de tours

FÊTE DES ÉCOLES

TPS-PS-MS

Crocro ...

crocro ...

croCOdiles !



Les Landes, terre de sports !

CM1-CM2





Il n'y a pas que le basket et le rugby dans les Landes



GS-CP-CE1

Silence, ça tourne !



La Carioca



Les choristes



Astérix Obélix mission Cléopâtre



Les Tûches



Il fallait trouver : Cité de la peur - Les choristes - Astérix Obélix mission Cléopâtre - les Tuches – Camping - Un p'tit truc en plus !

CE1-CE2-CM1

Vers l'infini et au-delà





Le lion est mort ce soir

CM1
CM2



Sacré Charlemagne





Elle ne veut pas faire de "rab" comme les CM2 elle quitte le RPI



Pas de fêtes sans repas ... on est dans les landes !



CLÔTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Le RPI fête les vacances



Bientôt la ligne d'arrivée pour les vacances, on se retrouve dans deux mois

Sauf pour Patricia, pour elle L'école est finie ! Mais pas les festivités, après Banos le 30 juin, rendez vous le 4 juillet sous la paillote à Audignon. Trop de monde la connait et l'apprécie pour la laisser partir sans la remercier

Avec les gens du village et des alentours



MÉCONTENTEMENT DES CHASSEURS

17 mai 2025

Étude de la stratégie à employer



Régulièrement harcelés les chasseurs en ont ras-le-bol. Nous réaffirmons notre détermination à défendre la chasse qui est un art de vivre, et qui représente l'avenir dans nos sociétés déshumanisées et surtout déconnectées de la nature.



On ne sait pas si les chasseurs audignonais sont de bons pêcheurs, mais une chose est sûre, ils savent très bien préparer le poisson ! Tous les convives se sont régalés lors de la sardinade du 2 août. Rendez-vous pris pour l'année prochaine !





Joyeux Anniversaire Gérard



Le 23 juillet dernier, Gérard a fêté ses 90 printemps.

Sans lui, l'Audignonais n'existerait pas, il nous semblait donc normal de lui adresser un petit clin d'œil en lui dédiant une page complète dans son cher journal.

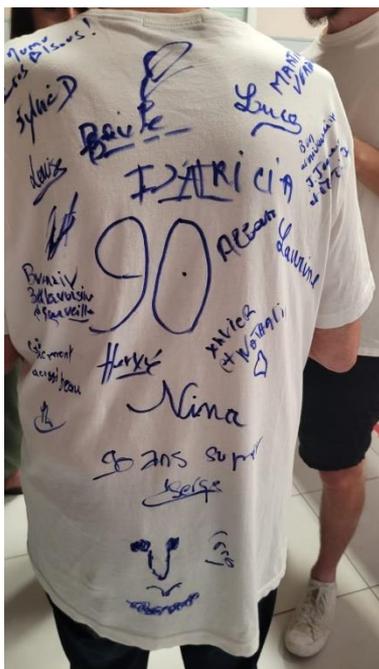
Vous ne le savez peut-être pas, mais notre cher photographe qui nous mitraille à tout bout de champ n'aime pas être pris en photo, alors ce numéro, c'est un spécial Gérard !



C'est pas Charlie, c'est Gérard et ses drôles de dames !



Pris la main dans le sac avec une pâtisserie à la main ou dans l'assiette. Toujours aussi gourmand !



C'est bien beau de danser, mais faut se reposer aussi ...



Un tee-shirt unique au monde !
Créé lors d'une séance de signatures XXL

Après 32 ans passés au SIVU, il est temps pour Patricia de prendre sa retraite bien méritée.

Merci Patricia pour toutes ces années où tu as régalé les enfants à la cantine, que ce soit à Dûmes ou à Audignon. Nous te souhaitons une longue et bonne retraite ! Bienvenue à Leïla qui va reprendre le poste à Audignon à partir de septembre.

